



Parking mitoyen à mon terrain

Par **louisien**, le **17/04/2008** à **15:11**

nous avons fait construire en 2006 une maison individuelle que nous occupons depuis un an. notre voisin vient de vendre sa parcelle contigue à notre jardin, terrasse et baie vitree, à la mairie.

La mairie veut y faire un parking pour l'ecole situe juste à coté; bien evidemment nous aurons à subir des nuisances visuelles sonores et olfactives, et n'importe qui se garant sur le parking pourra à loisir regarder chez nous dans le jardin mais aussi par la baie vitrée située sur le pignon de la maison. ce qui va bien nous changer puisque jusqu'à maintenant nous avons vue sur un jardin arboré très peu utilisé, et très calme.

Existe-t-il un recours, par lequel nous pourrions au moins exiger que la mairie construise un brise vue (elle ne veut pas de haie vegetale car cela prendrait trop de place), a-t-on le droit de s'opposer à ce parking ?